

Séance du conseil d'établissement

Judi 24 septembre 2015
Salon du personnel
18h30 à 20h30

Procès-verbal

Présences :

Représentants de l'école : Éric Dion, Nancy Fafard, Édith Faner, Luc Gravel, Julie Hébert, Jonathan Brodeur

Représentants des parents : Caroline Bélanger, Ingrid Desrosiers, Geneviève Sauviat, Jean-François St-Arnaud, Brian Walker.

Public: Joyce Healey.

1. Ouverture de l'assemblée :

1.1. Mot de bienvenue et tour de table

Jean-François St-Arnaud ouvre la séance du conseil. Toutes les personnes présentes sont invitées à se présenter et à faire connaître leurs motivations de faire partie du conseil d'établissement.

1.2. Prise des présences et vérification du quorum

Les présences sont prises et le quorum est atteint.

2. Question du public:

- **Madame Joyce Healey demande s'il y aura un voyage de fin d'année en juin prochain pour les élèves de 6^e année? Si non, est-ce qu'une autre activité a été prévue?** M. Gravel répond qu'il était déjà prévu que le voyage habituel de fin d'année pour les 6^e année n'aurait pas lieu en 2016. Les enseignants désirent renouveler la formule mais aucune décision n'a été prise à cet égard d'autant plus que les enseignants sont actuellement en moyen de pression.
- **Caroline Bélanger rappelle que le point *Nouvelles du Comité de parents* devrait apparaître sur l'ordre du jour.**

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et des compte-rendus du 11 juin et du 3 septembre 2015:

Dans le procès-verbal du 11 juin, on devrait lire Jonathan Brodeur plutôt que Jonathan Bernier. Les procès-verbaux des réunions des 11 juin et 3 septembre sont ensuite adoptés à l'unanimité.

4. Suivi

M. Dion fait un retour sur la fête de la rentrée qui a été organisée par le personnel du service de garde. Ce fut un véritable succès. Bravo!

5. Élections :

Puisqu'il s'agit de la première réunion de l'année, il est nécessaire de procéder à la nomination du président, du vice-président et du secrétaire.

Jean-François St-Arnaud est élu par acclamation à titre de président du CÉ.

Brian Walker est élu par acclamation à titre de vice-président du CÉ.

Geneviève Sauviat est élue par acclamation à titre de secrétaire du CÉ.

Les représentants de l'école Marc-Favreau au Comité de parents seront Caroline Bélanger et Brian Walker (représentant substitut).

6. Mot du président

Monsieur St-Arnaud parle de l'importance qu'il accorde à l'esprit de communication entre les différentes parties prenantes afin d'atteindre nos objectifs en tant que membres du conseil d'établissement.

7. Mot du directeur

En ce début d'année, et considérant les moyens de pression des enseignants, entre autres, M. Dion rappelle l'importance de favoriser la communication et de conserver de bonnes relations entre les différents corps d'emploi pour naviguer dans tous les dossiers actuels et ceux à venir.

8. Travaux du conseil

8.1. Dossiers à approuver ou à adopter

8.1.1. Règles de régie interne et calendrier des rencontres

Les Règles de régie interne sont adoptées à l'unanimité

Les réunions du CÉ pour l'année 2015-2016 auront lieu aux dates suivantes :

28 octobre, 3 décembre, 20 janvier, 10 mars, 27 avril, 18 mai et 8 juin.

8.1.2. Budget du CÉ et budget de formation pour le CÉ

Il est décidé que l'attribution du montant du budget du CÉ et du budget de formation du CÉ sera décidée en cours d'année.

8.1.3. Transfert de montants du Fonds 4 vers le Fonds 9

Monsieur Dion demande l'approbation des membres du CÉ pour un transfert de 1000\$ du Fonds 4 vers le Fonds 9. Ce montant servira à assumer les frais associés à la visite de madame Caroline Ouellette, médaillée olympique en hockey féminin. Madame Ouellette présentera une conférence et participera ensuite à une partie de hockey avec des élèves.

Madame Desrosiers s'interroge quant à la provenance des fonds et demande si les dépôts dans le Fonds 4 sont récurrents. M. Dion répond que le solde du compte est actuellement d'environ 15 000\$ et que des dépôts y sont effectués annuellement.

La demande de transfert est approuvée à l'unanimité.

8.1.4. Sorties éducatives

Monsieur St-Arnaud valide auprès de la direction que le tableau habituel des sorties éducatives prévues sera présenté aux réunions du CÉ. M. Dion répond qu'il est effectivement prévu que le tableau soit présenté. À l'heure actuelle, aucune activité n'est encore prévue cette année. Ce sujet sera de nouveau traité au point 9.4.

8.1.5. Bilan du Plan de réussite

M. Dion présente le bilan des deux années du dernier Plan de réussite. Celui-ci se veut un compte-rendu honnête des différents projets qui ont été mis en place. Une nouvelle version du Plan de réussite sera rédigée et présentée à une rencontre ultérieure du Conseil d'établissement. M. Dion ajoute que le Plan de réussite est une belle opportunité pour les enseignants d'avoir accès à de la formation et qu'il permet aussi de dynamiser leur enseignement et leurs projets.

Les parents membres du CÉ affirment avoir beaucoup apprécié le contenu du document malgré la nomenclature difficile à déchiffrer! M. Walker demande s'il est normal que les projets en mathématiques soient si peu nombreux. M. Dion répond que la lecture et l'écriture se retrouvent toujours dans les plans de réussite puisqu'il y a beaucoup de travail à faire dans ce domaine alors que les taux de réussite en mathématiques sont *naturellement* meilleurs.

9. Dossiers d'information

9.1. Rentrée scolaire : déclaration de la clientèle, classes, nombre d'élèves

M. Dion affirme que le nombre d'inscriptions pendant le mois d'août a été beaucoup plus faible que ce qui était anticipé. Aussi, suite au resserrement des règles associées au transport scolaire, un certain nombre d'élèves ont été forcés d'aller dans leur « vraie » école de quartier. Face à cette situation, l'école a dû éliminer un groupe de 4^e année après le début des classes ce qui a donné lieu à un branle-bas de combat dès la première semaine. Heureusement, Nancy Fafard s'est proposée pour prendre le flambeau de la nouvelle classe combinée 3^e-4^e. Comme elle maîtrisait déjà très bien le matériel de ce cycle, les parents ont été vite rassurés. D'autre part, Mélanie Rondeau a quitté sa classe de 4^e pour prendre le relais d'une classe de 1^{re} année dont l'enseignante a dû être réaffectée à une autre école (puisque'elle était celle avec le moins d'ancienneté à l'école Marc-Favreau). Tous ces changements ont été effectués rapidement. L'école compte donc 21 classes cette année.

9.2. Travaux : état de la situation

M. Dion annonce que les travaux sont pratiquement terminés et que l'essentiel du travail a été complété selon les échéanciers. Il ne reste que de petits détails à finaliser.

9.3. Situation budgétaire de l'école

Le budget n'ayant pas été reçu, ce point sera discuté lors de la prochaine rencontre.

9.4. Sorties éducatives et activités hors horaire

M. Dion mentionne que l'équipe de direction tente d'organiser des activités pour les enfants malgré les moyens de pression des enseignants (fête de la rentrée, venue de Caroline Ouellette, ...) Il est impossible de dire à ce point-ci si des sorties éducatives auront lieu cette année ou pas, mais, dans les circonstances, tout est sur la glace.

Une longue discussion relative aux moyens de pression des enseignants et de l'impact sur les jeunes s'ensuit. D'entrée de jeu, M. Gravel affirme que la décision de l'équipe-école est de respecter leurs heures de travail jusqu'à nouvel ordre. Les enseignants s'en tiennent donc à 32 heures de travail par semaine. Certains projets pourraient tout de même avoir lieu mais l'ampleur sera moindre.

M. St-Arnaud affirme qu'il comprend les enjeux des négociations actuelles et se dit désolé que les enseignants doivent avoir recours à ce genre de moyen de pression d'autant plus que selon lui cela affecte ultimement les enfants.

Madame Fafard ajoute que la bataille actuelle doit être vue comme une bataille pour ne pas perdre des acquis et pour s'assurer de la qualité des services à long terme. Elle invite les parents à se joindre à eux dans leurs revendications puisqu'il en va de la qualité de l'enseignement public qu'ils sont en mesure d'offrir aux enfants.

Madame Bélanger supporte elle aussi la bataille des enseignants mais, à titre de porte-parole de la Fondation ce soir, elle demande si les parents ou la Fondation peuvent de quelque façon aider le corps professoral afin de préserver certains événements importants. M. Dion répond que malgré toute la bonne volonté des parents, ce n'est pas réaliste de penser qu'on puisse réaliser des événements ou des activités sans avoir l'entière collaboration des enseignants pour des raisons de logistique et sécurité entre autres.

Madame Hébert ajoute que c'est excessivement difficile de refuser aux enfants les activités auxquelles ils sont habitués. Toutefois, elle estime que l'environnement dans lequel les enseignants évoluent actuellement n'est pas acceptable et qu'il est primordial de manifester leur mécontentement afin de protéger l'éducation publique au Québec. Tous s'entendent pour dire que les relations demeurent actuellement très bonnes au sein de l'équipe-école.

M. St-Arnaud conclut en affirmant que la communication et le dialogue doivent demeurer ouverts.

9.5. Sécurité : accès à la cour d'école et zone d'attente des enfants

M. Dion demande aux membres du Conseil d'établissement si l'accès du côté est de la cour de l'école (rue Madison) pourrait être barré en permanence. Il ajoute qu'il trouve inapproprié que beaucoup de passants ou cyclistes circulent entre les rues Somerled et de Terrebonne via cet accès. Tous les membres sont en accord avec cette proposition.

Madame Sauviat transmet les inquiétudes d'un nouveau parent à l'école Marc-Favreau relativement au va-et-vient dans l'école lorsque les parents vont chercher les enfants au service de garde. Madame Faner répond que depuis la mise en place du système de code à l'entrée pour les utilisateurs du service de garde, cela permet effectivement aux parents de circuler librement. Par le fait même, les éducatrices peuvent passer plus de temps avec les enfants plutôt que d'être constamment interrompues lorsqu'un enfant doit quitter. M. Dion ajoute que certains parents abordent parfois les enseignants, ce qui n'est pas idéal, mais si une situation devient problématique, le parent est avisé.

9.6. Comité de parents utilisateurs du service de garde

Il y aura une campagne de recrutement pour mettre sur pied un comité de parents utilisateurs du service de garde. Une communication sera effectuée via le prochain Chemin des écoliers. Madame Faner demande à ce que les réunions aient lieu pendant ses heures de travail.

9.7. Portes ouvertes 2016 – 20 janvier

Des portes ouvertes auront lieu le 20 janvier pendant les heures de classe.

9.8. Consultation obligatoire sur le PTRDI (plan triennal de répartition et de distribution des immeubles scolaires)

M. Dion affirme que ce point à l'agenda n'est pas nécessaire.

9.9. Le parc et la nouvelle école de la CSEM prévue pour 2018-2019

M. Dion affirme que beaucoup de questions demeurent sans réponse au sujet de la construction d'une nouvelle école sur le terrain de la CSEM attenant à l'école Marc-Favreau. Madame Mastromonaco sera invitée lors de la prochaine rencontre pour nous informer davantage à ce sujet.

9.10. Nouvelles du service de garde

Madame Faner affirme que le Service de garde dispose d'une très belle équipe cette année. Le personnel est très dynamique. Ce sera une belle année!

9.11. Nouvelles de la Fondation

Tout se passe bien à la Fondation. Plusieurs nouveaux membres se sont ajoutés à l'équipe. La planification des événements pour l'année est en cours.

9.12. Comité de parents

Madame Bélanger aborde brièvement les points suivants : les chaînes humaines, la conférence Forum des idées qui se tiendra au Collège Champlain et la proposition de la Fédération des comités de parents du Québec. Les parents membres du Conseil d'établissement de l'école Marc-Favreau appuient la proposition de la Fédération des comités de parents du Québec.

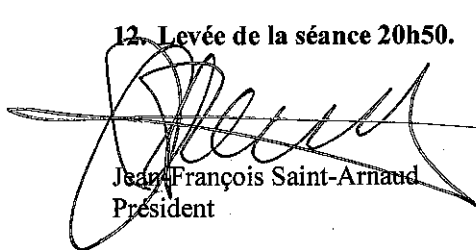
10. Varia

Aucun point à discuter.

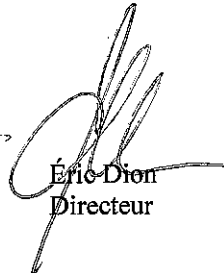
11. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 28 octobre

12. Levée de la séance 20h50.



Jean-François Saint-Arnaud
Président



Éric Dion
Directeur